

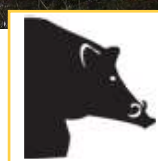
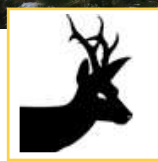
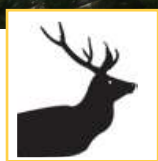
## MASSIF DU HAUT CONFLENT

Forêts domaniales de Clavera et de Coume de Lègue



### LE TERRITOIRE

Territoire de chasse situé à une altitude de 1800 m, sur une superficie de 627 hectares. Vous chasserez dans une ambiance forestière au relief doux.



### Ses atouts pour la chasse

Ce territoire est composé de deux blocs distincts permettant d'alterner les battues.

L'absence de relief facilite l'accès aux postes.

Les stades variés de peuplements assurent des zones de remises aux ongulés.

### Les prestations proposées

#### La battue

Concerne le tir du sanglier, du chevreuil et des grands cervidés.

2 jours sont programmés les samedis, de la deuxième moitié d'octobre.

#### Mode de chasse

Arme à feu. Canon rayé et tir à balle obligatoire.

#### Espèces

Cerf élaphe, chevreuil, sanglier



### BON A SAVOIR :

Le plan de chasse est de 20 cervidés maximum avec interdiction de tirer les cerfs coiffés de plus de 8 cors. Le trophée appartient au tireur. La majorité de la venaison, propriété de l'ONF, sera partagée entre tous les participants (chasseurs et traqueurs).

### CONTACT :

Responsable du territoire

**Dominique DUVERGER**

06.19.61.81.72

[dominique.duverger@onf.fr](mailto:dominique.duverger@onf.fr)

Agence interdépartementale Ariège -

Aude - Pyrénées orientales

Résidence le Khéops - 8 rue des

Variétés

CS 50003 - 66000 PERPIGNAN Cedex